

**Le rapport prébudgétaire 2018 du Comité permanent des finances adopte deux recommandations de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes**

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) est ravie de voir que le Comité permanent des finances a inclus deux recommandations de la soumission prébudgétaire de l'ACDFL, lesquelles seront ainsi examinées par le ministre des Finances en vue du budget de 2018. Premièrement, le comité a recommandé le lancement d'un programme d'employeur de confiance, un programme qui accélérerait le processus d'embauche pour les employeurs qualifiés qui sont restés en règle auprès du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS). Deuxièmement, que le gouvernement fédéral crée une fiducie réputée statutaire inspirée de la *Perishable Agricultural Commodities Act (PACA)* au Canada.

« Nous sommes très heureux que le comité ait décidé d'inclure deux de nos recommandations, a affirmé Ron Lemaire, président de l'ACDFL. Nous sommes prêts à collaborer avec le ministre des Finances et tous les autres ministres sur ces questions dans l'espoir que celles-ci soient incluses dans le budget de 2018. Nous sommes d'avis qu'un modèle d'employeur de confiance pour le PTAS et l'établissement d'une fiducie réputée statutaire semblable à la PACA rendra notre secteur plus concurrentiel et plus durable, en plus de favoriser sa croissance. »

« Notre secteur plaide pour la création d'une fiducie semblable à la PACA au Canada depuis que notre accord de réciprocité avec les États-Unis a été révoqué en 2014, poursuit M. Lemaire. Nous sommes ravis de voir le gouvernement fédéral agir vers un réel changement, car l'absence d'un tel mécanisme de protection coûte aux entreprises canadiennes et américaines qui ont des activités au Canada en moyenne 19 millions de dollars par année. Presque tous les producteurs de fruits et légumes du Canada sont de petites entreprises, et ne serait-ce qu'une seule famille pourrait avoir des effets dévastateurs sur ces sociétés et les collectivités qu'elles desservent. »

L'ACDFL continuera de surveiller les progrès accomplis face à ces recommandations et attend avec impatience l'occasion de collaborer avec le gouvernement en vue de leur inclusion dans le budget de 2018.

-30-

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Vanessa Schwarz

Gestionnaire, Communications, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Tél. : 613-226-4187, poste 225 | Cellulaire : 613-878-3312

Courriel : [vschwarz@cpma.ca](mailto:vschwarz@cpma.ca)

**À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) :**

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers

provenant de tous les segments de la chaîne d’approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais au Canada et qui sont responsables de 90 % des ventes des fruits et légumes au Canada. L’ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d’amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.